Communiqué de Presse
La Madeleine, 18 juillet 2024

TORRÉFIÉ ET CONDITIONNÉ à Lille

méo

Méo accélère le déploiement de ses emballages recyclables et investit dans ses process pour passer 100% de son offre en emballage recyclables d'ici 2027

Méo, torréfacteur indépendant des Hauts-de-France, commercialise déjà certaines références en emballage recyclable. En investissant dans son process de fabrication et sa R&D, l'entreprise familiale souhaite déployer les emballages recyclables sur l'ensemble de ses produits Méo à horizon 2027. Une initiative inscrite dans la dynamique RSE de l'entreprise, pionnière du commerce équitable et leader des cafés biologiques, pour lutter contre les emballages à usage unique – avec un temps d'avance sur la réglementation-, réduire son empreinte écologique et offrir des solutions durables à ses consommateurs.

« *Rendre tous les emballages présents sur le marché de l'UE recyclables d'une manière économiquement viable d'ici à 2030 est l'un des objectifs de la commission européenne. Chez Méo, nous préférons anticiper et agir dès que possible. Pour nous, il est essentiel de proposer à nos consommateurs une alternative aux emballages à usage unique qui n'entrent pas dans le processus de recyclage. En tant qu'entreprise familiale et marque engagée, la RSE est au cœur de notre développement.* »

Edgar Meauxsoone,
Responsable des nouveaux projets

Un plan d'actions phasé pour atteindre, **en 3 ans, le 100% d'emballages recyclables sur la marque Méo**

Consciente des enjeux environnementaux actuels, et sans attendre les échéances fixées par les législations française et européenne, Méo accélère son passage vers **les emballages recyclables**. **Avec un objectif ambitieux : que tous les emballages de la marque Méo soient recyclables d'ici la fin de l'année 2027.**

Des actions concrètes ont déjà été menées en 2024 afin de tracer la feuille de route de ce déploiement. Ainsi, Méo a lancé cette année une gamme de cafés d'agroforesterie en **emballages recyclables** (SILVAE Grains et Moulu 500g), ainsi que les dosettes souples « Arômes Exquis » et le suremballage de son café moulu Arôme Exquis 4x250g en papier.

En avril 2024, Méo a également développé la marque **Koota** en sachets recyclables, imprimés avec moins de couleurs et d'encres pour faciliter le recyclage. **Les emballages sont désormais en mono polyéthylène**, un matériau facilement recyclable, **réduisant ainsi l'empreinte carbone** du packaging. Les sachets Koota sont éco-conçus sans aluminium, tout en maintenant leur qualité hermétique.

En 2025, une nouvelle étape sera franchie : l'ensemble des dosettes souples et des grains 500g passeront **au recyclable,** permettant un gain de poids de 2,15% pour un sachet de dosettes souples et de 24,7% pour un sachet 500g grains.

Dès 2025, les emballages recyclables permettront un gain de poids de

24.7%

pour un sachet 500g grains

Des investissements constants pour réduire significativement **son impact environnemental**

En moyenne, 19% des impacts environnementaux d'un sachet de café traditionnel sont liés à la fabrication de cet emballage. Les nouveaux emballages de Méo, fabriqués en **polyéthylène (PE) monomatière**, sont conçus pour entrer dans les processus de tri et de recyclage déjà existants en France. Ainsi, ces emballages pourront être recyclés efficacement, réduisant les émissions de gaz à effet de serre et les déchets plastiques.

Pour atteindre ces objectifs, Méo a dû adapter ses lignes de production initialement prévues pour des emballages aluminisés. Ces adaptations, nécessitant **des investissements d'environ 60000€,** permettent désormais de garantir l'herméticité et la qualité gustative du café, tout en utilisant des matériaux recyclables.

En 2025, une nouvelle machine pour la production de café en grains sera installée sur le site de La Madeleine (Métropole Lilloise), permettant d'augmenter la production de cafés en grain et à plus haute cadence (70 sachets/min) afin de répondre à la demande exponentielle sur ce mode de préparation. Cette machine dernière génération sera adaptée pour les emballages recyclables dès sa mise en service.

Méo continuera de mesurer l'empreinte écologique de ses emballages par le biais d'analyses de cycle de vie (ACV). L'entreprise reste déterminée **à réduire son impact environnemental** et à offrir à ses consommateurs des produits de qualité, tout en respectant la planète.

34000

T de café sont torréfiés par an par Méo, sur ses 2 sites de production

- 23%

de surface d'emballages avec le développement du format 500 g

Best-seller

3

millions d'UVC vendues sur le 500 g grains de Méo

3 QUESTIONS À :

Bertrand BLONDEL, Responsable R&D Méo

1. Quels sont les matériaux utilisés pour ces nouveaux emballages et pourquoi ont-ils été choisis ?

Nos emballages recyclables sont en PE (polyéthylène). L'important est d'avoir une monomatière pour que l'emballage puisse entrer et être traité dans les centrales de tri. Le PE a été choisi car les filières de recyclage sont déjà existantes en France pour ce matériau, ainsi nous avons la garantie que nos emballages Méo seront recyclés en France. Nous avons également travaillé sur le nombre de couches et les épaisseurs. ***Auparavant nous utilisions trois couches, désormais nous utilisons deux couches avec un gain de poids de 2,15% pour un sachet de dosettes souples et de 24,7% pour un sachet 500g grains.*** *Quand on sait nous avons vendu plus de 500 000 uvc de nos dosettes en 1 an et près de 3 millions d'uvc de notre best-seller 500g grains, l'économie réalisée est colossale !*

2. Y a-t-il des innovations technologiques spécifiques impliquées dans ce processus de recyclage ?

Oui. Nous avons dû adapter nos lignes de production car elles étaient initialement prévues pour des emballages aluminisés. La matière et la densité rendent le matériau très différent des emballages habituels. ***Nous avons investi plusieurs milliers d'euros pour modifier certains éléments mécaniques des machines, comme les barres de soudure*** *qui permettent de sceller l'emballage de manière parfaitement étanche et ainsi éviter la dégradation possible par l'oxygène. Ces adaptations étaient essentielles pour garantir la qualité et la durabilité de nos produits tout en utilisant des matériaux recyclables.*

3. Quel impact ces nouveaux emballages auront-ils sur l'environnement comparativement aux anciens emballages ?

Ces nouveaux emballages vont pouvoir entrer dans les processus de tri nationaux et ainsi être recyclés, ce qui n'était pas le cas avant. ***Le matériau PE sera retravaillé pour redevenir une matière vierge sous forme de petites billes, et celles-ci seront utilisées pour produire de nouveaux emballages plastiques non alimentaires.*** *En termes d'empreinte écologique, nous continuons à réaliser des Analyses de Cycle de Vie (ACV) pour cibler précisément les postes sur lesquels il est important d'avoir une action de réduction d'émissions. Ce processus long est indispensable pour mesurer concrètement notre impact environnemental et améliorer continuellement nos pratiques.*

> « **Avec un gain de poids de 24,7% pour un sachet de 500g grains, notre best-seller écoulé à 3 millions d'UVC en 1 an, l'économie réalisée est colossale !** »

A propos des cafés Méo

RENDRE DURABLE, ENGAGÉ LE PLAISIR DE DÉGUSTER UN CAFÉ.

Torréfacteur français et Créateur de cafés depuis 95 ans, Méo propose des cafés d'exception. En grains, en moulu, en capsules ou en dosettes, chaque recette est exclusive et donne une signature gustative unique. Depuis 1928, la marque bénéficie d'un véritable savoir-faire : un choix rigoureux de la matière première, une maîtrise des mélanges d'origine, une grande expertise de la torréfaction, une précision fi ne de la mouture et une technique d'emballage qui préserve les arômes. Méo ne cesse d'innover pour proposer le meilleur du café.